

MASTER DROIT CIVIL



PARCOURS PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES

DIPLÔME NATIONAL

niveau de diplôme

Grade de Master (Bac+5)

durée

2 années

lieu-x de formation

Caen

crédit ECTS

120

CONTACT

Université de Caen Normandie
UFR de Droit, administration
économique et sociale et
administration publique
Esplanade de la Paix · CS 14032 ·
14032 Caen Cedex 5

02 31 56 53 96
droit.unicaen.fr

Pour favoriser l'intégration immédiate dans l'un des milieux professionnels en contact avec une population de personnes vulnérables, la formation permet de développer une capacité à résoudre les problèmes juridiques, à appréhender les difficultés spécifiques aux personnes vulnérables, à délivrer une expertise juridique dans le domaine des personnes vulnérables et à maîtriser les bases de comptabilité et de gestion indispensables à l'aide au budget. Par ailleurs, cette formation développe la capacité à mener une recherche fondamentale en la matière, consistant dans la définition d'une problématique de recherche, la conduite d'une réflexion prospective et l'élaboration de propositions doctrinales.

MÉTIERS VISÉS

Outre les débouchés classiques (Magistrature, Barreau, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Protection de l'enfance, Greffe, Santé publique, Administration pénitentiaire, Commissaire de Justice), le Master Droit civil - parcours « Protection des personnes vulnérables » ouvre des perspectives professionnelles très diversifiées : cadre juridique d'entreprises assurant des services à la personne, associations tutélaires, collectivités territoriales, banques, assurances...

COMPÉTENCES ACQUISES

Acquisition de connaissances suffisantes permettant une intégration immédiate dans le milieu professionnel

Capacité à résoudre les problèmes juridiques et à appréhender la problématique des personnes vulnérables

Capacité de réunir toutes les informations nécessaires pour saisir le juge des tutelles et orienter le choix de la mesure de protection juridique

Capacité à mobiliser les professionnels qui ne sont pas de sa discipline et de rédiger une requête au juge des tutelles

Maîtrise tant du droit de l'autorité parentale que la protection juridique des biens du mineurs

Savoir identifier les acteurs de la protection de l'enfance concernés

Capacité à mener une recherche fondamentale en la matière en conduisant une réflexion prospective et en élaborant des propositions doctrinales

POURSUITE D'ÉTUDES

Doctorat

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

En M1, au 1er semestre, les étudiants doivent suivre les cours suivants : droit des sûretés, droit des personnes protégées (UE 11) procédure civile d'exécution, droit international privé général et deux matières au choix parmi : droit international et européen des droits de l'homme, droit des étrangers, comptabilité, ainsi qu'une langue vivante obligatoire (UE 12). Toutes ces matières sont mutualisées avec les autres mentions de M1.

Au 2nd semestre du M1, les étudiants doivent suivre les cours suivants : droit des successions, procédure pénale (UE 21), droit international privé spécial et droit du dommage corporel et deux matières au choix parmi : droit des assurances, droit matériel des libertés ou fiscalité du particulier, ainsi qu'une langue vivante obligatoire (UE 22). Toutes ces matières sont mutualisées. Ils ont en

outre la possibilité d'effectuer un stage facultatif de une à six semaines au semestre 1 ou 2 mais une seule fois dans l'année ou de participer à la clinique juridique (UE 13 ou UE 23).

En M2, les matières imposées sont :

Au semestre 1: droit commun des personnes vulnérables (UE 31), La pratique de la protection juridique des majeurs et des mineurs (UE 32), Protection du patrimoine des personnes vulnérables (UE 33).

Au semestre 2 : Protection de la personne du mineur et du majeur protégé (UE 41), Les majeurs vulnérables non protégés (UE 42), Insertion professionnelle (UE43). Cette dernière UE permettant à chaque étudiant de choisir entre la réalisation d'un stage ou la rédaction d'un mémoire de recherche, selon son projet professionnel.

ADMISSION · INSCRIPTION

NIVEAU DE RECRUTEMENT

Bac+3

CONDITIONS D'ACCÈS

Accès sélectif

Licence conseillée : Licence Droit privé

PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

Année universitaire 2022/2023 : Dépôt du dossier de candidature sur l'application [eCandidat](#) : du 25 avril au 27 mai 2022 Recrutement sur dossier. La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.